



Association Vent du Haut Ségala

<http://www.ventduhautsegala.com>

contact@ventduhautsegala.com

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Adresse de gestion :
Vent du Haut Ségala
Poutiac 46210 Gorses
secrétariat
Madame Poupard
Le Passadou
Chemin du Gouffre des Cloches
46210 Sabadel-Latronquière
contact@ventduhautsegala.com

objet: mesures de vents sur le site Sousceyrac/ Saint-Saury et fiches techniques d'éoliennes.

Monsieur Thierry Haas, Responsable d'Agence Valorem
Immeuble Les Dorides
1 rue Eugène Varlin
44 100 NANTES
Thierry.haas@valorem-energie.com
02 28 03 90 00

Le 15 novembre 2014

Monsieur,

Notre association Vent du Haut Ségala vous avait demandé, à deux reprises, dans les courriers du 13 janvier 2013, puis du 20 mars 2014 de lui communiquer:

- vos mesures de vitesses de vents sur le site Sousceyrac/Saint-Saury ;
- les fiches techniques de vos machines de 2 MW et 2,5 MW précisant en particulier, d'une part les niveaux de bruit enregistrés en fonction de la vitesse du vent et de la distance à l'éolienne et d'autre part la puissance délivrée en fonction de la vitesse du vent.

Ces demandes sont restées à ce jour sans réponse alors même que nous avons reçu les accusés de réception de nos courriers.

Nous réitérons notre demande d'informations à la suite de la réunion organisée par la Commune de Sousceyrac et « les Fermes de Figeac » le lundi 10 novembre 2014.

En effet, Monsieur Laurent Causse des Fermes de Figeac a avancé des données chiffrées. Il a précisé que des relevés et des études de vents ont été réalisés par une « entreprise indépendante » qui a trouvé 2675 heures de P75 (la notation P75 désignant le productible à puissance nominale prévu sur une année avec une probabilité qu'il soit atteint de 75% ; le risque que cette production ne soit pas atteinte est donc de 25%). Nous notons qu'un productible 2675heures correspond à 30,5% de rendement.

Cette réunion avait pour objet de solliciter un financement « citoyen » pour la somme de 1 000 000 euros .

Détail du financement présenté :

- coût du parc : 28 500 000 €

- fonds propres : 5 800 000 €
- prêt(s) bancaire(s) : 23 700 000 €

Détail des fonds propres

- Valorem : 3 400 000€
- holding Ségala ENR créée par les Fermes de Figeac : 2 300 000€
- collectivités locales : 300 000€ qui devraient être financés par versement des retombées financières du parc sur les deux premières années
- SAS de photovoltaïque 1 000 000€

L'objet de la réunion était d'appeler à participation pour le 1 000 000 € manquant. Un document a été distribué pour savoir qui serait intéressé, les Fermes de Figeac proposant de se déplacer au domicile des personnes qui les solliciteraient.

Il nous semble peu crédible, voire totalement abusif de solliciter des investissements personnels et publics sans rendre public un rapport détaillé des mesures et démarches qui ont permis d'établir le productible annoncé, c'est pourquoi nous renouvelons nos demandes.

En l'absence de réponses précises nous nous réservons la possibilité d'alerter les habitants que les données chiffrées avancées lors de cette réunion, n'ayant pas été justifiées, sont peu crédibles.

Les imprécisions, contradictions et secrets concernant les mesures de vents, performances des machines et calculs de productible posent problème. Citons :

- la non-diffusion des performances techniques des éoliennes que vous vendez est une démarche commerciale peu commune ;
- les élus devraient disposer et rendre publics les données de vent et les rapports techniques permettant d'évaluer le bien-fondé des projets ;
- dans la « Lettre d'information sur le projet de parc éolien de La Luzette Sousceyrac/Saint-Saury » diffusée en janvier 2014 sur les communes concernées, vous affirmiez que le parc d'une puissance totale de 14 MW donnera une production moyenne annuelle de 31GWh (31 000 MégaWatheures). Cette production correspond à un taux de charge de 25,3% ;
- le 10 novembre 2014, Monsieur Laurent Causse, des Fermes de Figeac, annonce un productible sur le même parc correspondant à un taux de charge de 30,5%.

Nous contestons ces affirmations, correspondant à des taux de charge supérieurs à la moyenne nationale de l'éolien (23 % selon l'ADEME¹ et RTE²) alors que le site envisagé à Sousceyrac est situé dans une zone qualifiée de « peu adaptée » à l'éolien dans l'étude technique Météo-France page 42 du Schéma Régional Eolien (SRE) Midi-Pyrénées et que le SRE Auvergne n'indique pas à Saint-Saury un fort potentiel.

En espérant que vous voudrez répondre à nos demandes d'informations, nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

¹ « La production éolienne d'électricité » ADEME novembre 2013

² RTE 2008 à 2013

Copie à
Monsieur le Préfet du lot et Madame la Sous-Préfète
Messieurs les Maires de Sousceyrac et Saint-Saury
Au Conseil Général du Lot